Image not found or type unknown

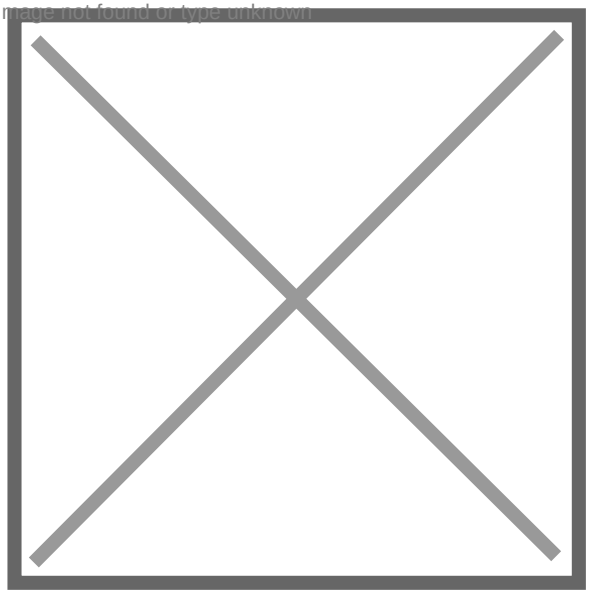

Frais de succession assurance vie

Par **bidouf**, le **13/02/2010** à **22:43**

Bonjour,

je suis bénéficiaire de plusieurs assurances vie, sans lien familiaux, à partir de quel montant dois-je payer des impots ? la personne décédée a souscrit ses assurances après ses 70 ans au crédit agricole le nom des assurances PREDICA.
Sur les papiers reçus il y aurait 65 000 euros, on me réclame 15 000 euros d'impots et on me précise que je bénéficierais de 33 000 euros impots déduits.
je ne comprends pas où sont les 20% dans ce calcul.

Merci pour votre aide.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés